

Procès-verbal - Conseil d'établissement (CÉ)

Mercredi 12 octobre 2022, 18h30

École St-Jean-Baptiste-de-la-Salle

Membres présents :

Parents: Marie-Pierre Boucher, Anne-Marie Levasseur, Rémi Nadeau, Valérie Roy

Parents substitués: Émilie Caron, Jean-François Doucet

Enseignant·e·s : Jasmine Payette, Jean-Michel Langlois

Membres du personnel de soutien : Micheline Goudreau et Lyne Perron. Nathalie Denis pour le point service de garde en Zoom

Membres du personnel professionnel : Mélanie Desroches

Membres de la communauté : Annie Raymond, Loisirs St-Clément et Anne-Sophie Robitaille, Je Passe Partout

Directeur : Yvan Bergeron

Membres absents :

Parents : Annie-Sara Lemieux-McClure, Laetitia Maldonado

1. Ouverture de la rencontre du Conseil d'établissement

1.1 Mot de bienvenue et présentation des membres

Chacun des membres du conseil se présente.

1.2 Quorum

À 18h37, Mme Levasseur constate le quorum et ouvre l'assemblée.

1.3 Nomination d'une secrétaire

Mme Lyne Perron est nommée secrétaire.

1.4 Élections officielles à la Présidence et à la Vice-Présidence

Résolution 1-2022-10-12

Mme Anne-Marie Levasseur propose sa candidature à la présidence et la candidature de Mme Annie-Sara Lemieux-McClure est proposée à la Vice-Présidence.

Il n'y a aucune autre candidature.

Madame Levasseur ayant accepté et Madame Lemieux-McClure ayant accepté, elles sont élues par acclamation.

Adoptée à l'unanimité.

1.5 Rappel de la durée des mandats de chacun des membres

Mandat 1 an : Rémi Nadeau, Laetitia Maldonado, Anne-Marie Levasseur

Mandat 2 ans : Annie-Sara Lemieux-McClure, Valérie Roy, Marie-Pierre Boucher

(Mme Boucher ne complètera qu'une seule année de son mandat, son fils quittant l'école à la fin de l'année scolaire.)

1.6 Formulaire de déclaration d'intérêt :

Monsieur Bergeron acheminera le formulaire par courriel seulement aux nouveaux membres dès qu'il sera accessible.

1.7 Règles de régie interne 22-23

Mme Levasseur invite les membres à prendre le document afin de le réviser.

Au point 4, Commission scolaire de Montréal sera changé pour Centre de service scolaire de Montréal.

Résolution 2-2022-10-12

Au point 13. Posture, Mme Levasseur propose de changer « parent » par « membre » afin que ce point s'adresse à tous les membres et non seulement aux parents.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution 3-2022-10-12

Au point 1. Séances, Mme Levasseur propose la tenue de 5 séances ordinaires au lieu de 6 séances dans l'année scolaire.

Adoptée à l'unanimité.

1.8 Calendrier des rencontres du CÉ pour 2022-2023

Les rencontres du Conseil d'établissement pour l'année 2022-2023 auront lieu les jeudis, de 18h30 à 20h30, en alternances présentiel/virtuel.

- 15 décembre 2022 – Teams

- 4 mai 2023 – Teams

- 16 mars 2023 – à l'école

- 15 juin 2023 – à l'école

Résolution 4-2022-10-12

Mme Levasseur demande aux membres d'assister aux rencontres virtuelles avec la caméra ouverte. Ce règlement sera ajouté aux règles de régie interne 2022-2023 au point 1. Séances.

Adoptée à l'unanimité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 5-2022-10-12

Il est proposé par Mme Marie-Pierre Boucher, appuyé par Mme Jasmine Payette, d'adopter l'ordre du jour.
Adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 22-06-02

Résolution 6-2022-10-12

Il est proposé par Mme Marie-Pierre Boucher, appuyé par Mme Anne-Marie Levasseur, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 2 juin 2022.

Adoptée à l'unanimité.

4. Suivi du procès-verbal du 2 juin 2022

4.1. Approbation par courriel (collation Coursothon)

À la demande du CACÉ, le Conseil a approuvé, le 12 juin 2022, une dépense de 350\$ pour offrir un collation (jus, barre tendre et fruit) à tous les enfants, membres du personnel et parents présents lors du Coursothon.

4.2. Retour sur l'AGA 2022

Comme l'AGA s'est fait juste avant la rencontre de parents, il y a eu une énorme participation de la part de ceux-ci. Nous sommes à même de constater la plus grande motivation des parents à s'impliquer et cela leur permet également de voir l'ensemble du travail fait par le CÉ et les comités. L'AGA a été un succès. À reproduire.

5. Étude des dossiers

5.1. Budget 2022-2023

5.1.1. Surplus-Déficit de 2021-2022

M. Bergeron a eu accès au budget dimanche dernier. Le document est présenté aux membres de l'assemblée. Il explique que les fonds 4 et 9 sont les fonds qui concernent les parents. Les autres fonds, ce sont des mesures qui habituellement sont reconduites d'une année à l'autre. Parfois, quelques mesures sont ajoutées en cours d'année, à ce moment, le personnel ainsi que le CÉ en sont informés.

Pour les fonds 4 et 9, les surplus reportés sont de 21 866\$ (cour d'école) et de 11 440\$ (balance pour activités autres que la cour d'école).

Le fond 6, allocations supplémentaires, sera regardé à chaque CÉ. Ce sont les mesures supplémentaires qui sont octroyées pour différents motifs et qui sont dédiées et protégées spécifiquement pour certaines dépenses.

5.1.2. Adoption du budget annuel de l'établissement

M. Bergeron présente le budget annuel de l'établissement en mentionnant que des montants sont manquants et qu'ils seront transférés d'ici le mois de décembre 2022.

Résolution 7-2022-10-12

Il est proposé par M. Rémi Nadeau, appuyé par Mme Marie-Pierre Boucher, d'adopter le budget annuel de l'établissement dans l'état présenté.

Adoptée à l'unanimité.

5.1.3. Mesures dédiées et protégées

Explication des mesures dédiées et protégées par M. Bergeron.

M. Bergeron attend le bilan de l'analyse financière du CSSDM.

5.1.4. Ventilation fonds 4 et 9 actualisé pour 2022-2023

Explication des fonds 4 et 9 par Mme Levasseur. Dans les fonds 4 et 9, les surplus reportés sont de 21 866\$ pour la cour d'école **plus un montant à la fondation pour les élèves de Montréal (environ 20 000\$)** et de 11 440\$ pour les activités autre que la cour d'école. **Sur ce 11 440\$, le montant restant de la vente de chocolat fait en 2020 pour la sortie de fin d'année reste à vérifier.**

5.1.5. Dépenses à approuver

Un montant de 700.00\$ est demandé pour la fête d'Halloween.

Résolution 8-2022-10-12

Il est proposé par M. Rémi Nadeau, appuyé par Mme Émilie Caron, d'adopter la dépense de 700.00\$ pour la fête de l'Halloween.

Adoptée à l'unanimité.

M. Nadeau propose de voir combien, sur le 11 440\$ restant, le CÉ aimerait voir dépenser pour les activités cette année. En donnant un montant précis pour l'année, ce serait plus facile pour

l'équipe-école de gérer les dépenses pour les différentes activités (fête de la rentrée, Halloween, Noël, fête de fin d'année, bal de finissant).

Le CÉ informe l'équipe-école qu'un montant pouvant aller jusqu'à 4 000.00\$ maximum sera octroyé pour l'ensemble des activités qui se dérouleront durant l'année scolaire 2022-2023 incluant la fête de l'Halloween, mais excluant la sortie de fin d'année.

Résolution 9-2022-10-12

Il est proposé par M. Rémi Nadeau, appuyé par M Jean-François Doucet, d'adopter une dépense annuelle d'au maximum 4000.00\$ pour les activités scolaires 2022-2023.
Adoptée à l'unanimité.

5.1.6. Adoption du budget annuel de fonctionnement du CÉ

Mme Levasseur rapporte que le budget annuel de fonctionnement du CÉ est de 400.00\$.

Résolution 10-2022-10-12

Il est proposé par M. Rémi Nadeau, appuyé par Mme Micheline Goudreau, d'adopter le budget annuel de fonctionnement du CÉ.
Adoptée à l'unanimité.

5.1.7. Utilisation des budgets de formation du CÉ

Mme Levasseur rapporte que 400\$ sont disponibles pour la formation des parents. **Mme Levasseur aimerait mandater « Je Passe Partout » à trouver une conférence sur l'aide aux devoirs ou une façon de donner de l'information sous forme de conférence aux parents et de nous revenir pour la prochaine rencontre. Mme Anne-Sophie Robitaille de l'organisme Je Passe Partout accepte de vérifier ce qui pourrait être fait.**

5.2. Service de garde

5.2.1. Nouveaux tarifs

Mme Nathalie Denis nous explique que le tarif pour inscrire les enfants lors d'une journée pédagogique est présentement de 9.00\$ et que sur ce 9.00\$, il y a 0.05\$ qui donne droit à un crédit d'impôt. Le ministère de l'Éducation demande maintenant aux services de garde d'augmenter le tarif. Ce tarif doit se situer entre 10.75\$ et 15.30\$. Après vérification auprès de différentes écoles, le tarif moyen se situerait aux alentours de 13.00\$. Selon Mme Denis, 11.50\$ serait le minimum pour récupérer le manque à gagner des trois premières journées pédagogiques chargées aux parents au prix de 9.00\$. Mme Denis mentionne que le sur le nouveau tarif, 8.95\$ ne donnera toujours pas droit à un crédit d'impôt, mais que le reste du montant sera déductible.

Comme le nouveau tarif sera peut-être à réajuster d'année en année, une proposition est faite pour augmenter le tarif à 12.00\$ pour l'année 2022-2023.

Résolution 11-2022-10-12

Il est proposé par M. Rémi Nadeau, appuyé par Mme Valérie Roy, d'adopter le nouveau tarif des journées pédagogiques du service de garde à 12.00\$.
Adoptée à l'unanimité.

5.2.2. Frais fixes chargés aux parents pour les journées pédagogiques

Les frais fixes sont maintenant de 12.00\$

5.2.3. Liste des activités prévues lors des journées pédagogiques

Mme Denis présente la liste des activités prévues pour les journées pédagogiques de 22-23 et les frais qui y sont reliés.

La nouvelle réglementation du service de garde sera envoyée par courriel pour approbation d'ici le 15 décembre.

Une nouvelle technicienne en SDG, Madame Samia Mouhoubi, est présente les lundis et mardis.

5.3. Présentation et suivi du projet éducatif

Le projet éducatif sur la lecture se terminera à la fin de l'année scolaire. Il faut en élaborer un nouveau. L'équipe-école se penchera sur le sujet et nous tiendra au courant durant l'année.

5.4. Déclaration officielle de clientèle 30 septembre 2022

311 élèves

5.5. Plan local des mesures d'urgence

Le document a été remis.

Résolution 12-2022-10-12

Il est proposé par M. Nadeau, appuyé par Mme Marie-Pierre Boucher, d'adopter le plan local des mesures d'urgence.

Adoptée à l'unanimité.

5.6. PTRDI : revue des locaux

Le local d'accueil du service de garde pourrait être disponible s'il y avait un besoin et un local est vide au 1^{er} étage. À la limite, le local d'arts plastiques pourrait aussi être utilisé pour une classe fixe.

Évidemment, le CSSDM ne l'utiliserait qu'en dernier recours.

5.7. Travaux

Les travaux du SRB sont repoussés à une date ultérieure inconnue.

Les travaux pour les compteurs d'eau sont terminés.

5.8. Responsabilité du CÉ (CSSDM)

5.8.1. Formation obligatoire

Mme Anne-Marie Levasseur mentionne qu'il est de la responsabilité de tous les membres du CÉ de s'autoformer. Un courriel sera d'ailleurs envoyé à chacun pour le lien de la formation.

5.8.2. Consultation annuelle des élèves (ou gr. d'élèves) sur des sujets les concernant (climat social, activité extrascolaire, code de vie...)

La consultation annuelle sera sur l'intimidation afin de remettre à jour le plan de lutte contre l'intimidation.

Le sondage pour les élèves devrait être en janvier ou février 2023.

6. Grands chantiers 22-23

6.1. Comité d'Aménagement de la Cour d'École (CACÉ)

La semaine dernière, 85 arbustes ont été plantés dans la cour par des élèves, des parents et des enseignants. Le comité est en attente de l'autorisation pour installer une clôture de perche autour des arbustes. Trois ardoises de plus ont aussi été installées.

Le CACÉ a reçu un don de 10 000\$ de la Fondation Familiale Trottier et une lettre d'engagement pour un don de 20 000\$ de Desjardins. M. Bergeron a déposé le projet au CSSDM pour le réaménagement de la cour d'école qui, selon la planification, pourrait être réalisé en 2024. Étant donné l'indice de défavorisation du milieu et les nouvelles règles à cet égard, le projet pourrait être subventionné jusqu'à 100 000\$ par le Ministère. Le comité prévoit refaire le coursothon et l'OPP organisera aussi quelques campagnes de financement comme le marché des fêtes et la vente de panier bio. La recherche de financement se poursuit.

6.2. Comité Rêvons notre Bibliothèque (CRB)

La bibliothèque est officiellement ouverte. Il y aura éventuellement une inauguration et un nom pour la nouvelle bibliothèque. Nous soulignons la superbe implication au comité des enseignantes Marie-Pascale Desjardins et Annie Bélanger. Une formation a été donnée à tous les enseignant-e-s pour la gestion des prêts et retours des livres. Plusieurs parents bénévoles ont manifesté leur intérêt et Mme Desjardins et Mme Bélanger se sont proposées pour leur donner cette formation.

6.3. Sécurité des déplacements actifs des élèves extramuros

À remettre l'année prochaine ou après le SRB.

6.4. Financement des activités des élèves

Discuté au point 5.1.5.

6.5. Résultat de l'appel aux bénévoles

OPP : deux nouveaux membres

CACÉ : trois nouveaux membres

Bibliothèque : 15 parents

Benoit : 7 parents

7. Période réservée au public (membres substitués, invités, etc.)

8. Droit de parole aux membres du Conseil

8.1. Directeur

8.1.1. Mise à jour de l'aide-mémoire

L'aide-mémoire a été mis à jour et envoyé aux parents après l'AGA. Il est également sur le site de l'école.

8.1.2. Fêtes de fin d'année et de la rentrée

La fête de fin d'année s'est bien déroulée, les jeunes étaient très heureux. Même chose pour la fête de la rentrée avec le réchaud-bus et les activités dans les classes où les élèves ont pu faire connaissance avec différents membres du personnel. Une fête bien organisée avec un petit budget.

8.2. Enseignants

Mme Jasmine Payette demande au CÉ l'autorisation de faire une campagne de financement. L'objectif est que l'équipe-école puisse organiser une vente de chocolat pour financer la sortie de fin d'année. Idéalement, l'équipe-école aimerait que les enfants puissent sortir de la ville pour aller dans une base de plein air. Cette sortie pourrait coûter environ 10 000\$.

Il est demandé d'offrir aux parents, sur le coupon-réponse, la possibilité de prendre une boîte de chocolat pour la vente ou de faire un don.

Résolution 13-2022-10-12

Il est proposé par M. Rémi Nadeau, appuyé par Mme Valérie Roy, d'approuver la vente de chocolat pour la sortie de fin d'année.
Adoptée à l'unanimité.

Avant le congé des Fêtes, une prise de contact sera à faire entre l'OPP et le comité de sortie de fin d'année afin de regarder les dates des différentes campagnes de financement.

Au nom des enseignants, M. Jean-Michel Langlois demande la permission pour une sortie scolaire avec les élèves de 6^e année de 9h00 à 12h00 le 25 octobre à La Maison Théâtre. Comme la sortie prend une partie du dîner, la demande doit être faite au CÉ.

Résolution 14-2022-10-12

Il est proposé par Mme Anne-Marie Levasseur, appuyé par M. Rémi Nadeau, d'approuver la sortie à La Maison Théâtre.
Adoptée à l'unanimité.

8.3. Communauté

Mme Annie Raymond nous informe que Les Loisirs St-Clément organisent une fête d'Halloween le 28 octobre. La session d'automne a débuté dans les quatre points de service et la préparation de la session d'hiver est en cours. Une mobilisation des organismes concernant leur financement avec l'arrondissement Mercier-Hochelaga Maisonneuve est en cours. Une initiative des Loisirs St-Clément et du CCSE Maisonneuve. Une demande sera peut-être envoyée à l'école pour appuyer les organismes en sports et loisirs.

Mme Anne-Sophie Robitaille de Je Passe Partout rappelle la mission de l'organisme. Ils ont maintenant deux nouveaux points de services pour un total de quatorze. Ils ont toujours leurs volets de soutien scolaire et de soutien familial, du soutien à distance en ligne et *Des livres en visites* pour les trois à cinq ans. Onze élèves de St-Jean-Baptiste-de-La-Salle viennent au quartier général de Je Passe Partout et ils ont encore une dizaine de places pour nos élèves. Les fiches de références ont été envoyées à M. Bergeron.

L'opération sac à dos a été un grand succès. Beaucoup d'élèves de SJBL sont repartis avec des fournitures scolaires et des denrées alimentaires. L'organisme aimerait aussi rencontrer l'équipe-école.

8.4. Personnel de soutien

Mme Anne-Marie Levasseur félicite Mme Lyne Perron pour son dévouement pour le Flash Mob de l'Halloween.

Mme Micheline Goudreau mentionne que les besoins sont grands au service de garde.

8.5. Parents

8.5.1.OPP

Mme Anne-Marie Levasseur demande la permission d'organiser la campagne de financement des paniers bio, le 2 novembre, en face du service de garde.

Résolution 15-2022-10-12

Il est proposé par Mme Émilie Caron, appuyé par M. Jean-Michel Langlois, d'approuver la campagne de financement des paniers bio.
Adoptée à l'unanimité.

Mme Anne-Marie Levasseur demande la permission d'organiser la campagne de financement du Marché des fêtes.

Résolution 16-2022-10-12

Il est proposé par Mme Valérie Roy, appuyé par Mme Micheline Goudreau, d'approuver le Marché des fêtes.
Adoptée à l'unanimité.

Un ciné-cour a été organisé.

Possibles événements à venir :

- Disco de la Saint-Valentin ;
- Exposition d'art dans l'école ;
- Corvée de nettoyage et d'entretien paysagé au printemps
- Coursothon

Comme les rencontres seront moins nombreuses cette année, Mme Anne-Marie Levasseur propose d'ajouter une demi-heure de plus à nos rencontres. Celles-ci seraient maintenant de 18h30 à 21h00. Cette proposition sera ajoutée dans les règles de régie interne au point 1. Séances.

Résolution 17-2022-10-12

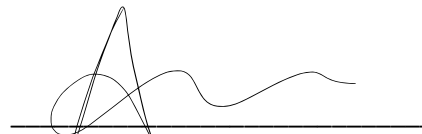
Il est proposé par Mme Anne-Marie Levasseur, appuyé par Mme Marie-Pierre Boucher, de modifier les règles de Régie interne concernant l'horaire des séances (18h30 à 21h00).
Adoptée à l'unanimité.

9. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h20

Signé à Montréal le 15-12-2022


Ivan Bergeron, directeur


Anne-Marie Levasseur, présidente